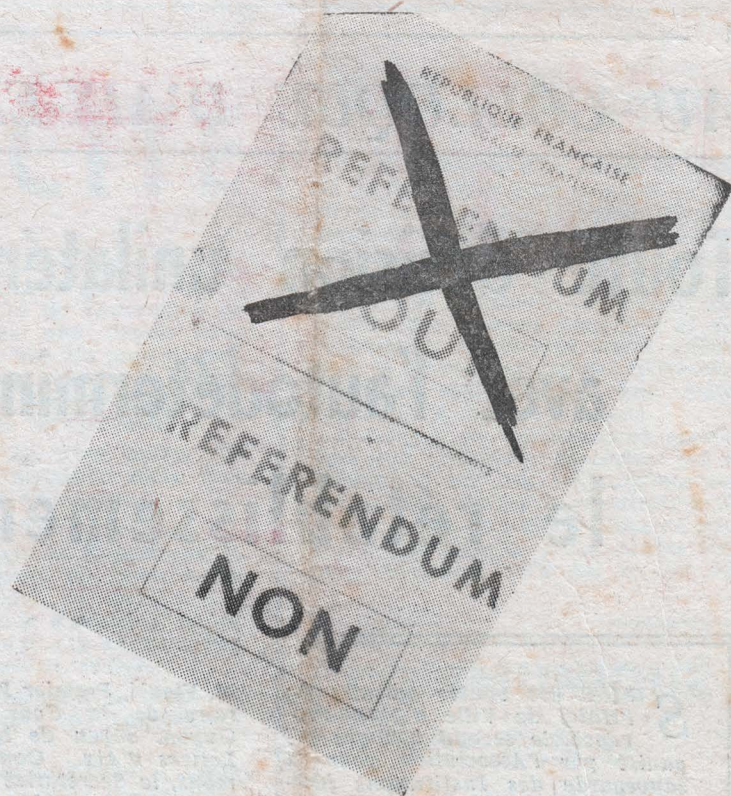


# TRIBUNE Socialiste

Hebdomadaire du Parti Socialiste Unifié



## Le "NON" du P.S.U.

**Q**UE, dans leur immense majorité, les Français soient aujourd'hui acquis à l'idée que le rétablissement de la paix passe par la reconnaissance de la nation algérienne, voilà qui ne fait plus de doute pour personne.

Ceux qui croient encore à « l'Algérie française » et à ses mensonges représentent probablement moins de 10 %, et peut-être à peine plus de 5 % de la population et leur nombre, sinon leur rage, va toujours en diminuant.

Mais être acquis à l'idée de la reconnaissance de la nation algérienne ne signifie pas avoir une vision exacte des conditions dans lesquelles cette nation va pouvoir accéder à la liberté. Beaucoup de gens qui désirent de tout leur cœur la fin des combats ne comprennent pas pourquoi la lutte continue alors que chacun s'est déclaré favorable au principe de l'autodétermination. Ils distinguent mal la différence entre la négociation du cessez-le-feu et celle de l'autodétermination. Et comme la presse qu'ils lisent et la radio qu'ils écoutent les renseignent d'une manière partielle et incomplète, tout tend à se réduire pour eux à un problème de confiance : faut-il suivre ou ne pas suivre le général de Gaulle ?

Quand celui-ci torpille la rencontre de Melun, on se met à douter qu'il veuille réellement la paix. Mais quand il est en Algérie l'objet des manifestations hostiles des Ultras, on se demande s'il n'est quand même pas sur la bonne route.

C'est sur cette inévitable confusion que joue le régime. Son objectif n'est pas seulement de procurer un nouveau chèque en blanc à son chef. Il est aussi de dissocier l'avant-garde consciente, qui mène le combat contre la guerre d'Algérie, de la grande masse des travailleurs simplement favorables à la paix.

**D**EPUIS le printemps, et surtout depuis cet automne, des liaisons de plus en plus actives s'étaient établies entre cette avant-garde et ces travailleurs. On commençait à secouer la vieille apathie et à croire à nouveau à l'efficacité des grandes actions menées en commun.

C'est ce mouvement que de Gaulle a voulu casser, en même temps qu'il cherchait à redresser sa situation sur le plan international.

Aussi, le vrai problème que nous pose le référendum n'est pas celui de savoir s'il avancera ou non le moment de la paix (pour nous, il s'agit d'un recul de l'heure de la négociation, et donc d'un recul de la paix), mais celui de savoir si nous réussirons ou non à maintenir, puis à développer

les liens qui, à travers groupements politiques, syndicats et organisations multiples, nous unissent aux masses.

En choisissant de voter « non » alors que nous savons que des millions d'hommes et de femmes, — cependant profondément hostiles à la poursuite de la guerre — vont être entraînés par le mécanisme plébiscitaire à voter « oui », nous avons choisi la voie de la clarté et de la fermeté qui nous paraît la seule juste et la seule « payante ».

**N**OUS disons aux travailleurs : « Si le référendum conduit à la paix, il faut voter « oui » ; s'il ne sert qu'à gagner du temps et éloigner la solution, il faut voter « non ». Et c'est précisément parce que nous sommes persuadés que de Gaulle n'est pas encore disposé à discuter avec les Algériens que nous lui refusons la confiance qu'il nous demande ».

Ce langage sera-t-il entendu ? Il y a quinze jours, le vent était encore très fort pour le « oui ». Aujourd'hui, l'atmosphère est un peu différente. Les discours prononcés par de Gaulle ont montré son souci de se concilier à nouveau l'armée. C'est elle qui fera « voter » les Musulmans du bled, et elle ne le fera pas sans garanties. Les voyages précipités de Debré et Messmer sentent à plein nez le marchandage. Le chantage à la démission n'a pas eu d'autre part, l'effet que le général en attendait. Puisqu'il est acquis que la grande majorité des « non » de la métropole seront des « non » de gauche, pourquoi ne pas poser ouvertement le problème de la négociation et donner à ce sujet toutes les garanties nécessaires. Sinon parce qu'on ne veut précisément pas s'engager sur ce point ?

Enfin, l'attitude équivoque des leaders indépendants, radicaux et S.F.I.O. a donné à réfléchir à beaucoup de gens. Si ces messieurs prennent tant de précautions, c'est bien parce qu'ils pensent que dans trois mois, il sera bon de pouvoir affirmer que l'on avait multiplié réserves et mises en garde.

**M**AIS pour nous qui bâtissons un parti nouveau, un parti qui ne peut espérer obtenir la confiance des travailleurs que dans la mesure où il leur dit la vérité, pour nous, ces ruses sont aussi méprisables que dangereuses. Nous sommes et nous demeurerons les camarades de tous ceux qui espèrent en la paix, quel que soit le vote qu'ils puissent émettre. Mais pour que cet espoir commun ne soit pas déçu, pour que la lutte puisse continuer dès le lendemain même du référendum, nous disons clairement, nettement, catégoriquement « NON ».

Gilles MARTINET

Pour la négociation immédiate, pour la PAIX  
contre les supercheries du référendum, contre le pouvoir gaulliste

### MEETING DU P.S.U.

avec Edouard DEPREUX, Gilles MARTINET, Jean POPEREN, Robert VERDIER  
et Laurent SCHWARTZ sous la présidence de Mireille OSMIN

Vendredi 6 Janvier 1961, à 20 h. 45, à la Mutualité  
23, rue St-Victor (Métro : Mutualité)

## AU COLLOQUE D'AIX-EN-PROVENCE :

# Toute décision unilatérale est incompatible avec l'autodétermination et retarde le rétablissement de la Paix

**S**OUS les votes ogivales de l'Hôtel de Ville d'Aix-en-Provence, le second colloque organisé par l'Association pour la sauvegarde des Institutions judiciaires et la défense des libertés individuelles que préside le bâtonnier René William Thorp a eu lieu les 29 et 30 décembre 1960. Cette manifestation fait suite au colloque de Royaumont organisé au début de juillet dernier.

Il s'agissait à Aix-en-Provence, en tenant compte de l'importance et de la tonalité nouvelles données aux problèmes algériens par les récents événements (discours du Président de la République, émeutes d'Alger et d'Oran, vote de l'O.N.U., campagne du référendum) d'approfondir et de préciser les principes définis l'été dernier, ainsi que l'a exposé Maître Thorp lui-même à Aix.

Comme à Royaumont, de nombreuses personnalités de la Magistrature, de l'Université, du Barreau, des milieux politiques, syndicaux et religieux participèrent aux délibérations. On notait ainsi la présence de MM. Pierre Mendès-France, Gaston Defferre, Daniel Mayer, François Billoux, Christian Pineau, Waldeck L'Huillier, Caille, Schaeffer et Le Brun, secrétaires confédéraux à la C.G.T., Vauterot, secrétaire F.O. des P.T.T.-Ile-de-France; Derathe, du S.G.E.N.; Pierre Gaudez, président de l'U.N.E.F.; Jean Masson, ancien ministre; Roger Chatelain et Claude Panier, anciens députés; Carcassonne, sénateur des Bouches-du-Rhône; Neddaf, sénateur d'Alger (gauche démocratique), Gaston Maurice et Roger Charny représentants le Club des Jacobins; M. Chipot et Dolfus, représentant la Ligue pour le Combat Républicain, Mme Hélène Caffot, représentant l'U.D.S.R.;

M. Vigié, Premier Président honoraire de la Cour d'Appel d'Aix, Guyon, doyen de la Faculté des Lettres d'Aix. Comme à Royaumont, le Secrétariat du colloque était assuré par Mes François Sarda et Borker et Charles Hernu, membre du Bureau national du P.S.U., auxquels était adjoint M. Pons, Professeur à la faculté des Lettres d'Aix-en-Provence, également membre du P.S.U. De nombreux camarades du P.S.U. de Paris (Roger Charny, Roger Loeb, etc.), ont aidé à l'organisation de ce colloque et il faut saluer tout particulièrement l'effort de la Fédération P.S.U. des Bouches-du-Rhône ainsi que les jeunes du P.S.U. qui, avec M. Henri Wilson, secrétaire fédéral, participèrent activement aux travaux du colloque et de ses Commissions.

Après le rapport du professeur Boulouis, plusieurs orateurs vinrent préciser leur position quant à l'autodétermination et la négociation. Gaston Defferre, Neddaf, Daniel Dolfus, François Sarda, Daniel Mayer — qui demanda ironiquement s'il ne fallait pas féliciter le gouvernement qui avait arrêté Ben Bella afin de pouvoir permettre à celui-ci de le libérer — (en effet Gaston Defferre avait demandé la libération de Ben Bella) — Christian Pineau, François Billoux, Schaeffer et Pierre Mendès-France prirent la parole.

Ce dernier concluant les travaux de la première journée dégaga ce qu'il appelle l'idée-force de Royaumont : « Rien ne pourra conduire à la paix en Algérie et aux relations futures qui ne soit fondé sur des accords bilatéraux. Aujourd'hui, la pensée même la plus généreuse n'est pas réaliste si elle ne se fonde sur le peuple algérien et

ceux qui combattent en son nom ». « Il faut, a conclu Pierre Mendès-France, préciser à l'usage des Français moyens, l'idée-force. Au cours de ce colloque, évitons de nous perdre dans les détails, dénonçons toutes les procédures dilatoires. Pour assurer la paix en Algérie, l'autodétermination, la sauvegarde des intérêts français, il n'y a qu'une seule voie, la négociation avec ceux que nous combattons ».

Cette intervention devait donner le ton à la motion finale qu'une commission de 57 membres, présidée par Pierre Mendès-France mit au point pendant de longues heures. Finalement, après que Pierre Mendès-France eut évité toute déviation, une commission de rédaction de dix membres où Baillet et Borker représentaient le Parti communiste, Christian Pineau, la S.F.I.O., Mendès-France et Hernu, le P.S.U., Caille, la C.G.T., Chipot, l'U.D.S.R., etc., mit au point la motion que nous reproduisons ci-dessous sur l'autodétermination et qui fut votée à l'unanimité des 200 participants du colloque, moins une voix.

Il est à noter que c'est la première fois depuis bien des années que se trouvent réunis, mandatés par leurs organisations et sur un sujet précis, la Paix en Algérie, autant de représentants d'organisations de gauche. Notons aussi deux déclarations : celle de Christian Pineau parlant au nom de tout son parti, qui, dit-il, que l'on vote « oui » ou « non » est d'accord avec vous sur l'idée de négociations, et celle de François Billoux qui, au nom du Parti Communiste, assura que son Parti ne se servirait pas de cette motion jusqu'au 8 janvier afin de ne pas l'exploiter dans le sens du « NON ».

## MOTION SUR L'ALGÉRIE

**L**E Colloque d'Aix-en-Provence confirme en tous points les propositions faites par ses membres à Royaumont le 2 juillet 1960, en ce qui concerne la mise en œuvre de l'autodétermination collective du peuple algérien.

La conséquence fondamentale de ce principe acceptée par le gouvernement français et le G.P.R.A., signifie que les parties en cause remettent le règlement final du conflit à la décision des populations de l'Algérie loyalement consultées.

Dès lors toute mesure ou décision unilatérale qui prétend orienter ou préjuger la solution finale est incompatible avec l'autodétermination et retarde le rétablissement de la paix. Au contraire, toute mesure et toute décision préliminaires à l'autodétermination doit découler d'une négociation et résulter d'un accord bilatéral.

Depuis la session de Royaumont aucune action effectivement orientée dans ce sens n'est intervenue.

L'occasion offerte par la Conférence de Melun a été perdue précisément en raison de la position française incompatible avec le principe d'une véritable autodétermination.

D'autre part, l'Assemblée Générale des Nations Unies s'est saisie du problème et, dans une motion adoptée par 63 voix contre 8 et 27 abstentions — après avoir reconnu « le droit du peuple algérien à la libre détermination et à l'indépendance... sur la base du respect de l'unité et de l'intégrité territoriales de l'Algérie » — elle a invité les parties en cause à entreprendre des négociations directes.

**C'**EST dans ces conditions que le Colloque réaffirme avec force la nécessité d'ouvrir des négociations avec le G.P.R.A. qui est le principal représentant des forces nationalistes algériennes et dont les récents événements ont confirmé l'autorité.

Ces mêmes événements ont montré que tout retard apporté à la négociation aggrave, jour après jour, le climat de violence et de haine.

La négociation dont tout le monde sait qu'elle finira par s'imposer sera d'ailleurs, avec le temps perdu, de plus en plus difficile pour la défense des intérêts français et c'est encore une raison qui serait à elle seule suffisante pour l'aborder sans nouveaux attermolements.

La déclaration de Royaumont expose les objets de la négociation. Dans une première étape celle-ci doit porter :

- sur les modalités du cessez-le-feu;
- sur les dispositions concernant la période qui suivra le cessez-le-feu;
- et sur les dispositions qui organiseront l'exercice de l'autodétermination elle-même.

Le Colloque estime que tous les organismes provisoires dont la constitution apparaîtrait nécessaire dans l'intervalle, ne pourraient être créés que par des négociations bilatérales. Toute autre politique frauderait le principe de l'autodétermination.

Pour surmonter les réelles difficultés que présente la mise en œuvre complète et loyale des conditions de l'au-

todétermination au lendemain d'un long et douloureux conflit, le Colloque de Royaumont a suggéré au gouvernement français et à ses interlocuteurs de préparer et de rechercher, dans le cadre de conversations élargies, des solutions aux problèmes qui se posent en toute hypothèse entre la France et l'Algérie en vue de leur future et nécessaire coopération.

Cette préoccupation deviendra celle de la session d'Aix-en-Provence.

Des propositions concernant le statut des personnes et des groupes de population, Français en Algérie et Algériens en France, devraient notamment prévoir l'organisation de leur sécurité, leur garantir la jouissance des libertés démocratiques et du droit au travail sous toutes ses formes et leur permettre la diffusion de leur culture.

Ces garanties ne peuvent résulter que d'un accord intervenu à la suite d'une loyale confrontation des intérêts et des aspirations des parties en présence.

Les résolutions qui précèdent, confirmant celles de Royaumont, doivent contribuer à ouvrir la voie de la paix.

Elles permettraient, si elles étaient mises en application sans délai de définir dans l'amitié entre la France et l'Algérie, les conditions d'une coopération véritable et constructive.

Mais le Colloque est conscient que les solutions préconisées ne porteront leurs fruits que si l'opinion exerce de plus en plus vigoureusement son action, son influence, sa pression en faveur de la paix.

## PROPAGANDE OFFICIELLE

**L**E P.S.U., par la volonté du pouvoir, s'est trouvé écarté de la propagande par affiches sur les panneaux électoraux. Il ne lui est pas possible de disposer, comme les autres partis, des préaux d'écoles pour organiser ses réunions publiques. Il n'a pas pu s'adresser aux électeurs par la radio ou la télévision... Ah ! s'il avait recommandé de répondre « oui », le pouvoir n'eût sans doute pas hésité à interpréter avec moins de rigueur les règlements qu'il a lui-même édictés pour fausser la campagne du référendum.

Car pour le « oui », on ne lésine pas, aux frais du contribuable, bien entendu. Les « fonds spéciaux » du budget du Premier ministre ont été augmentés de 500 millions d'anciens francs au début du mois de décembre, précisément en vue de cette campagne. Il convient de noter qu'il ne s'agit nullement de pourvoir, par cette somme, à l'impression et à la distribution des bulletins et enveloppes mis à la disposition des électeurs. Il s'agit uniquement de la propagande officielle pour le « oui », car en ce domaine, aussi, nous sommes ramenés aux pratiques du Second Empire. Le contribuable, donc, paiera !

Que paiera-t-il, entre autres ?

## Un journal gratuit à 6 millions d'exemplaires

Pour commencer, un journal qui vient de surgir brusquement et qui s'appelle Franco-Referendum. Il se flatte, sous son titre, d'avoir « le plus fort tirage de tous les journaux européens ». C'est peut-être vrai : il paraît qu'il va être diffusé à 6 millions d'exemplaires. Mais, sans se soucier le moins du monde de s'exposer au ridicule, les éditeurs indiquent au-dessous de l'annonce de leur performance : « Numéro exceptionnel gratuit ». C'est évidemment le moyen le plus facile d'atteindre un tirage record. Hélas ! ce genre de moyen n'est pas à la portée de notre Tribune Socialiste.

Ne soyons ni envieux, ni mesquins... Il valait bien la peine de fonder un journal, de le tirer à 6 millions d'exemplaires, de le distribuer gratuitement tout spécialement pour annoncer aux foules que Fernandel, Jean Nohain et Line Renaud voteront « oui », pour faire confiance à De Gaulle, disent-ils avec un bel ensemble, bien que le journal essaie d'autre part de démontrer qu'il ne s'agit pas d'un plébiscite.

Une singulière lacune, cependant, dans ce journal extraordinaire, à tous les sens du terme : on n'y trouve ni le texte de la question posée aux électeurs, ni le texte du projet de loi, c'est tout de même bien là-dessus, semble-t-il, qu'il faudra voter le 8 janvier.

## Algérie "Algérienne" : trop dangereux !

En Algérie, on fait encore mieux. On verra d'autre part comment l'armée se fera propagandiste : elle a déjà été renforcée par des associations fantômes, nées du jour au lendemain, et qui ont eu le droit, elles, de parler à la radio : elles ne sont pourtant pas plus représentées que le P.S.U. au Parlement... Elles ont, il est vrai, un mérite que nous n'avons pas : elles font voter « oui ».

Enfin, M. Coup de Fréjac, porte-parole de M. Jean Morin, a présenté à la presse tout un jeu d'affichettes en français et en arabe. « Pour la paix de l'Algérie nouvelle, oui à de Gaulle. Le général de Gaulle a confiance en vous, ayez confiance en lui, votez oui. Oui, route de la justice et de la fraternité. »

Mais la France aussi aura son affiche, sa grande affiche officielle, revue, paraît-il, par le général de Gaulle lui-même : « Oui, à l'Algérie nouvelle. » Même pas l'Algérie algérienne ; depuis le 11 décembre, on sait trop le sens que les Algériens donnent à cette expression...

Qui osera prétendre, devant ce déploiement d'une propagande tapageuse, que le régime ne se soucie pas d'informer le corps électoral ?

# NON AU PLEBISCITE

« Seul le Général de Gaulle peut faire la Paix en Algérie... » proclame l'affiche de l'U.N.R. « Seul le Général de Gaulle... » reprend en écho Guy Mollet.

Après quoi, si nous disons que ce « referendum » n'est en fait qu'un plébiscite, ces messieurs lèvent les bras au ciel, et ne manquent pas d'invoquer l'exemple de la Suisse où le referendum est depuis longtemps d'un usage courant et dont on ne saurait cependant contester qu'elle est une démocratie véritable.

Bonnes âmes... Qu'ils nous citent un referendum, un seul, pratiqué en Suisse autrement que sur une question précise ou sur un texte de loi comportant facilement un choix par « oui » ou « non ».

Pratiquer le referendum comme en Suisse, c'eût été poser des questions simples, dans le genre de celle-ci : « Etes-vous pour la force de frappe ? » « Le gouvernement doit-il engager immédiatement des négociations pour la paix en Algérie ? » « Le président de la République a-t-il le droit de refuser de convoquer le Parlement lorsque la demande lui en est faite dans les formes constitutionnelles ? » « L'arbitre prévu par la Constitution doit-il et peut-il se réserver le droit de décider lui-même, sans limites et sans contrôle dans les matières essentielles de la vie nationale ?... »

Il n'en est pas ainsi, on le sait. Les questions volontairement enveloppées d'ambiguïté et d'équivoque constituent, en fait, un vote de confiance comme il en fut déjà le 28 septembre 1958.

C'est à Charles De Gaulle seul et à sa manière de concevoir la politi-

que de la France qu'on convie le pays à répondre par « oui » ou par « non ».

C'est tellement vrai, tellement indiscutable, que nous sommes aimablement prévenus que si le peuple ne suit pas le monarque, celui-ci est décidé à refaire le coup du 20 janvier 1946. Notons-le : la France, à cette époque, continua et la République...

N'est-ce pas là, par ce chantage impensable dans une vraie démocratie, que l'on donne au soi-disant referendum son vrai caractère : celui d'un plébiscite destiné, et destiné uniquement à confirmer, à « affermir », comme il l'a dit lui-même, le pouvoir absolu de l'homme providentiel ?...

Que ceux qui parlent avec componction de la Suisse nous citent un cas, un seul, où le gouvernement posant une question par voie de referendum, se soit ainsi permis de faire dire qu'ayant consulté le Suffrage Universel, il ne s'inclinerait pas devant sa décision !...

Ni en Suisse où se pratique le referendum, ni en Amérique où le régime présidentiel est dans la Constitution, jamais aucun chef de gouvernement ni aucun chef d'Etat n'a eu l'audace de lancer un tel défi à la volonté populaire.

L'Exécutif, dans une démocratie, est là pour exécuter. En France, Charles De Gaulle régnant, le prince entend faire la loi à sa guise. L'arbitre est devenu l'arbitraire. Comment oser prétendre que nous ne sommes pas en face d'un plébiscite ?

Et du plébiscite le plus odieusement truqué puisqu'à la pression d'une propagande éhontée (dont les dépenses — près d'un milliard sans doute —, sont payées par qui ?), et pour ainsi dire totalitaire, s'ajoute le mensonge non moins éhonté de la pro-

messe insidieuse, chuchotée par la presse bien pensante, qu'un « oui » massif serait suivi de l'ouverture de négociation. Alors que depuis deux ans et demi elles ont été orgueilleusement écartées, ou comme à Melun, systématiquement sabotées par la volonté d'un maître tout-puissant ?

Un plébiscite, ce n'est qu'un plébiscite. Et cette certitude dicte leur devoir à tous les démocrates.

Chaque fois qu'une entreprise césarienne a étranglé la République et ses libertés, le coup de force a été suivi d'un « appel au pays » qui, chaque fois, a tout d'abord à 80 ou 90 % répondu « oui » à un questionnaire artificieusement rédigé.

Mais, le 18 Brumaire a mené la France à Waterloo et Napoléon à Sainte-Hélène.

Mais, le « neveu de l'Autre », après avoir réussi son « Deux Décembre » a terminé ses jours, après Sedan, en exil.

Mais, la Troisième République, après avoir cédé au chantage de la rue le 6 février (1934), et accepté Doumergue ramené par Pierre Laval, l'a prié quelques mois après de vouloir bien retourner à Tournefeuille.

Mais, Philippe Pétain, qui en 1941 eût été plébiscité à plus de 80 %, a terminé ses jours à l'île d'Yeu en passant par la Haute-Cour.

A quelqu'un qui lui demandait, au lendemain de l'Armistice s'il ne croyait pas avoir été l'homme indispensable, Georges Clemenceau répondit : « Les cimetières sont pleins d'hommes indispensables. »

Même sans les hommes indispensables la France continue. Et la République... si les Républicains le veulent.

Ch. LUSSY

## Nouveau défi à la Démocratie en Algérie

On a vu de telles choses en Algérie qu'une certaine accoutumance tend à s'installer dans les esprits. Rien n'étonne plus, rien ne choque plus. La grande presse et l'opinion en sont arrivées à considérer comme fatal, sinon normal, que l'on puisse voter en Algérie. Il est vrai que c'est la cinquième « consultation populaire » qui intervient depuis le 13 mai 1958, mais les conditions sont aujourd'hui pires et le régime ne se donne même plus la peine de camoufler l'opération. Les libertés individuelles et collectives ne sont pas rétablies ; les prisons et les camps d'hébergement sont pleins ; la censure est en vigueur et la liberté d'expression dans la presse n'existe même pas en ce qui concerne l'objet du referendum. Nous combattons M. Jacques Soustelle mais nous devons dire que l'interdiction de se rendre à Alger qu'on lui a notifiée ne se concilie pas avec une procédure démocratique. De surcroît, M. Coup de Fréjac, chef du Service d'information à Alger se permet d'intervenir dans le débat réservé aux formations politiques et fait des mises au point à la suite d'une allocution qui ne lui convenait pas...

Plus grave encore : l'armée est engagée dans le scrutin. Non pas seulement pour assurer la sécurité et l'ordre mais pour faire voter « oui ». Le referendum ne peut donc être que sans valeur. De plus on ne peut s'empêcher de remarquer que si les militaires ont commis beaucoup de fautes en Algérie et pour certains plus que des fautes, leur destin à quelque chose de pitoyable si l'on considère la gymnastique à laquelle le Pouvoir les soumet. Ils ont fait voter « oui à l'intégration » en septembre 1958 ; on leur prescrit de faire voter « oui à l'Algérie » en janvier 1961. Le chef de l'Etat leur a dit récemment qu'ils n'avaient pas à faire de politique et les engage aussitôt dans une opération essentiellement politique.

Le régime a établi sa stabilité dans l'incohérence. Cette politique funambulesque conduira au chaos et à la révolte sanglante. Que se passera-t-il si les réponses des départements algériens sont différentes ? Que se passerait-il si la métropole disait « oui » et l'Algérie « non » ?

Toute la procédure du referendum semble avoir été conçue à un moment où le chef de l'Etat pensait pouvoir, par sa seule présence sur le sol algérien, arracher une partie des Européens aux Ultras et la masse des Musulmans au F.L.N. Les tragiques événements de décembre ont montré l'inanité d'une telle espérance mais le pouvoir s'entête.

Le referendum en Algérie sera un défi à la démocratie ; il durcira les positions et compliquera donc encore davantage la difficile négociation qui seule peut conduire à la paix.

Alain SAVARY.

## UN APPEL de la Fédération des Anciens d'Algérie

Dans son programme, la F.N.A.A. :

I. — DEMANDE LA DEFENSE DES DROITS MATERIELS ET MORaux DES ANCIENS D'ALGERIE, PARMi LESQUELS :

- la suppression du délai de 30 jours pour la reconnaissance des maladies contractées à l'armée,
- un emploi assuré pendant 6 mois après la démobilisation,
- la carte du combattant,
- une aide plus rapide et plus importante pour les blessés et les malades,
- une prime de démobilisation.

II. — S'AFFIRME RESOLUMENT POUR UNE SOLUTION PACIFIQUE ET NEGOCIEE DU PROBLEME ALGERIEN.

Enfin, la F.N.A.A. appelle les centaines de milliers d'anciens combattants d'Algérie à rejoindre ses rangs.

■ Fédération Nationale des Anciens d'Algérie : 17, rue Edouard-Manet, Paris-13<sup>e</sup>.

## BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

déclare souscrire un abonnement de :

Soutien ..... 30 NF  
Un an ..... 19 NF  
6 mois ..... 10 NF  
3 mois ..... 5 NF  
54, bd Garibaldi - PARIS (15<sup>e</sup>)  
C.C.P. 58-26-65

— Directeur-Gérant : Roger CERAT —

Imprimerie René-Boulangier  
60, rue René-Boulangier, PARIS-10<sup>e</sup>

Travail exécuté  
par des ouvriers syndiqués

## Noël à Reggane

Le Gouvernement a choisi la période de Noël pour faire exploser la troisième bombe « A » française. Tout se passe comme s'il lui importait peu de compromettre la trêve de fait, sinon de droit, qui s'est établie dans le domaine des explosions nucléaires. Des crédits, des moyens matériels et des techniciens continuent d'être utilisés pour le développement des recherches atomiques militaires au lieu d'être consacrés à l'œuvre de paix.

L'Afrique, particulièrement sensibilisée aux explosions nucléaires qui se produisent sur son sol, exprime son indignation. Certes la protestation du Japon a plus de poids puisque ce pays a protesté dans le passé contre tout essai nucléaire, qu'il fut le fait des

## COMMUNIQUÉ du P.S.U.

DU 29 DECEMBRE 1960

Le Bureau National du Parti Socialiste Unifié, exprime son indignation devant l'explosion de la troisième bombe « A » française. Cette explosion contribue à l'isolement français, compromet nos relations avec l'Afrique et relance la compétition atomique avec ses risques dramatiques pour l'humanité entière.

Le Pouvoir donne ainsi une nouvelle preuve de sa fausseté et dangereuse conception de la grandeur française.

Etats-Unis, de l'Union Soviétique ou de la Grande-Bretagne. C'est également notre position car il ne peut y avoir de « bons » essais nucléaires. Mais les rapports entre l'Afrique et la France sont déjà assez compromis par la guerre d'Algérie pour qu'il soit besoin d'y ajouter une nouvelle menace.

Ainsi l'orgueilleuse politique du pouvoir va-t-elle une fois de plus à l'encontre des vrais intérêts français et l'engage-t-elle davantage dans une voie aventureuse.

## UN FAUX DANS "L'AFFAIRE AUDIN"

DEPUIS le mois de juillet 1960, le Juge d'Instruction de Rennes, M. Hardy, qui poursuit son information avec une conscience à laquelle il convient de rendre hommage, a entendu un grand nombre de témoins, civils et militaires.

Toute une série de points de détails ont pu être éclaircis ; c'est ainsi par exemple, que la responsabilité directe de l'Etat Major du général Massu dans l'affaire du faux bulletin de recherche du 24 juin 1957, a pu être établie.

On a découvert aux archives du D.O.P. d'Alger, un exemplaire de ce bulletin corrigé de la main du colonel Trinquier.

Plus généralement, l'instruction a permis de dégager la nature et le fonctionnement de l'appareil de répression qui était établi à Alger en 1957. Il s'agissait d'un appareil clandestin, fonctionnant en dehors de la hiérarchie militaire normale, placé sous le commandement du général Massu et dirigé, en fait, par le colonel Trinquier. Le lieutenant Charbonnier dépendait directement de cet appareil de répression qui s'est transformé en appareil de complot, et a obtenu les résultats que nous connaissons tous.

Sur le plan de la répression, cet appareil a donné naissance aux unités D.O.P. (Détachements opérationnels de protection), spécialisés dans la torture et fonctionnant comme une véritable Gestapo. L'ensemble des D.O.P. est dirigé d'Alger par le colonel Simonneau. Enfin, le procureur général Reliquet a fourni au juge de Rennes une information décisive : il a signalé en effet que trois ministres de Guy Mollet, MM. Robert Lacoste, Max Lejeune et Maurice Bourges-Maunoury, avaient officiellement admis la torture dans la recherche du renseignement et cela tant à l'échelon des potes qu'à l'échelon du haut commandement. Le général Allard a confirmé ces informations et précisé que M. Robert Lacoste s'était toutefois refusé à donner un ordre écrit. Le général Massu, confronté avec le procureur général Reliquet, n'a pas démenti ces informations et s'est contenté de préciser que ces trois ministres étaient ceux qui l'avaient toujours soutenu.

# LES RAPPORTS D

# EN ALLEMAGNE

EN 1945, malgré onze années de domination, le prolétariat d'Allemagne de l'Est, concentré essentiellement en Saxe et en Thuringe, était certainement un des prolétariats d'Europe ayant les plus fortes traditions socialistes et révolutionnaires. A l'approche des troupes soviétiques, il fit preuve, au milieu des ruines matérielles et morales, d'une étonnante activité; des comités antifascistes, des groupes socialistes et communistes fleurirent un peu partout dans les villes et commencèrent, dans bien des cas, à s'occuper du ravitaillement, du déblaiement des ruines. Dans les entreprises, des **comités ouvriers se chargèrent souvent de remettre la production en route** et suppléèrent la bourgeoisie défaillante. Cette attitude, souvent peu consciente, mais aussi souvent portée par une grande espérance vers le socialisme était certainement le gage d'un avenir meilleur pour une Allemagne qui avait grand besoin de se débarrasser des séquelles du nazisme. Pourtant les autorités soviétiques d'occupation préférèrent opérer des réformes par en haut **plutôt que de s'appuyer sur ce mouvement de base**. Dès 1945, les comités politiques antifascistes de base, les groupes socialistes et communistes autonomes furent **dissous**, et, à partir de 1948, les comités d'entreprises furent progressivement supprimés. C'est dire qu'aux fondements mêmes du nouveau régime, il y avait des rapports faits de méfiance entre les milieux ouvriers d'une part, les cadres et les militants du parti socialiste unifié (S.E.D.) soutenus par les autorités soviétiques d'autre part. Le régime tout en se proclamant le régime de la classe ouvrière, tout en prétendant n'être que l'émanation de la volonté ouvrière imposait pratiquement des solutions politiques et économiques qui correspondaient à une certaine conception de l'intérêt du « camp du socialisme », **plutôt qu'à la volonté de faire de la classe ouvrière la classe dominante**. Dans la vie productive, malgré les nationalisations, ouvriers et employés devaient se soumettre à un système coercitif et oppressif d'organisation des entreprises et de la planification, bien qu'en paroles, on eût fait d'eux les maîtres des usines et les organisateurs de la production. On faisait des héros du travail, mais cette sanctification d'un nouveau genre signifiait aussi des efforts accrus pour des rémunérations faibles, étant donné l'étroitesse des bases de départ de l'économie en Allemagne de l'Est. Les premières années de la République démocratique Allemande, fondée en octobre 1949, furent en conséquence marquées par une assez forte tension entre dirigeants et ouvriers; les premiers cherchant par divers moyens (coercition, stakhanovisme) à imposer des normes de travail plus élevées, les autres se refusant passivement et quelque fois activement (par des grèves), à se conformer aux impératifs venus d'en haut. **Le point**



(Keystone)  
Juin 1953 : Emeutes à Berlin-Est. Les manifestants incendient un magasin communautaire.

culminant de cette évolution heurtée fut la révolte ouvrière des 16 et 17 juin 1953, vite transformée en crise de régime par l'entrée en lice des autres couches de la population.

## Lutter contre l'attraction de l'Ouest

Depuis, le régime qui a compris l'attraction que pouvaient exercer sur de grandes masses le niveau de vie supérieur de l'Ouest ainsi que l'absence de certaines méthodes coercitives, s'est efforcé à la fois d'améliorer le niveau de vie des couches sala-

riées et de limiter l'emploi des méthodes répressives pour faire appel un peu plus à la persuasion. Cette façon de procéder qui n'implique à priori aucune libération politique à la polonaise, mais se rapproche de celle suivie par les Tchèques après le XX<sup>e</sup> Congrès du Parti Communiste de l'Union soviétique a donné quelques résultats. A l'heure actuelle, on peut donc parler d'une certaine stabilisation des rapports entre gouvernants et gouvernés en Allemagne de l'Est : l'amélioration laisse subsister beaucoup de points de friction, mais le mécontentement est maintenu dans certaines limites. On estime que, maintenant, le niveau de vie moyen en Allemagne de l'Est est égal aux trois quarts de celui de l'Allemagne de l'Ouest (les pessimistes disent deux tiers). Fait caractéristique, il y a près de un million d'appareils de télévision dans les foyers allemands et depuis 1958, il n'y a plus de rationnement.

Cette normalisation de la situation — qui diminue l'influence désagrégratrice exercée par l'Allemagne de l'Ouest sur la R.D.A. — fait qu'on peut percevoir chimiquement plus pures les contradictions propres du nouveau régime **au niveau des rapports de travail**. Comment se présentent-ils après plus de dix ans de « République démocratique » ?

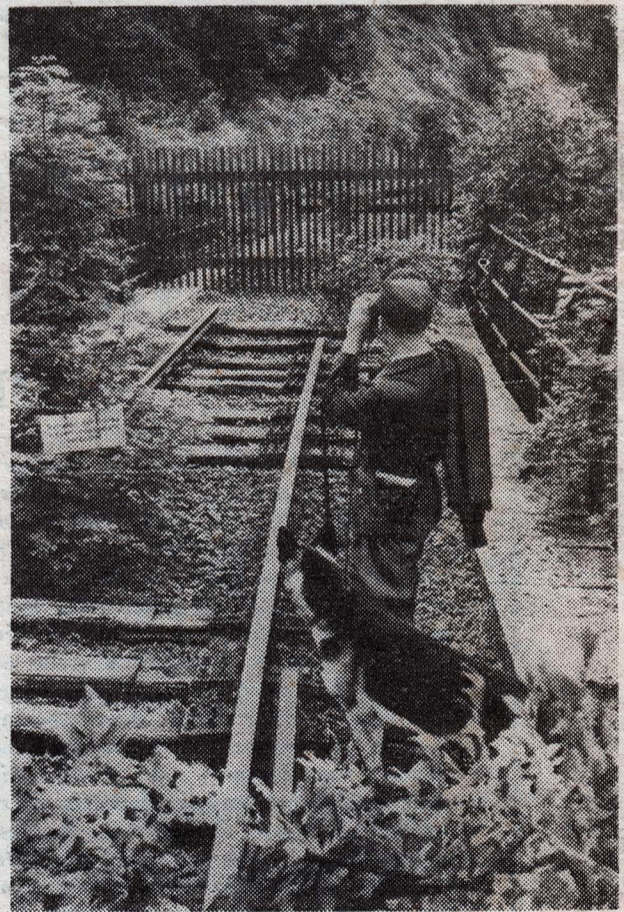
## Stakhanovisme et arrêts de travail

DE prime abord les différences avec les régimes existant à l'Ouest ne semblent pas très grandes. L'usine en Allemagne de l'Est est un système complexe et hiérarchisé qui laisse peu de place à l'initiative venant d'en bas. Aussi bien qu'à l'Ouest, elle est organisée suivant des schémas fonctionnels d'organisation du type « staff and line system » (1) qui ont pour but de permettre à la direction de prendre contact avec les différents échelons du système sans être obligée de suivre complètement la filière hiérarchique, c'est-à-dire sans avoir besoin de passer par tous les échelons supérieurs pour atteindre un échelon inférieur. En principe l'objectif est d'obtenir que la direction dirige directement le processus technique de production et ne se serve des échelons intermédiaires que pour obtenir des conseils et une aide techniques. En fait, l'ancien système pyramidal a toujours tendance à se reconstituer et la direction très souvent se laisse enfermer dans les communications hiérarchiques.

Le système de la rémunération du travail offre lui aussi beaucoup d'analogies avec celui pratiqué à l'Ouest. Pour lier l'intérêt matériel des ouvriers avec les résultats de l'usine, différents types de **salaires au rendement** et de **primes** ont été introduits avec toutes les difficultés que cela entraîne à la longue : — trop grande complexité — irrationalité de l'ensemble —, caractère arbitraire des différences de rémunérations, étant donné le caractère intégré des travaux particuliers dans l'usine moderne. Comme à l'Ouest, certaines usines de l'Est étudient la mise au point de **primes collectives de rendement** pour faire face à ces problèmes, mais se heurtent en même temps à l'irrationalité du système des normes de travail établies pour mesurer la productivité de l'ouvrier à son poste de travail. Les critères quantitatifs se voient souvent adjoindre des critères qualitatifs, ce qui n'empêche pas beaucoup de normes d'être vieillies et d'être bien en-dessous des possibilités, parce qu'établies en fonction d'un stakhanovisme et d'un activisme maintenant dépassés. Sur tous ces problèmes, normes, salaires, primes qui ne reçoivent guère de solution satisfaisantes, **il n'est donc pas étonnant de voir surgir des conflits qui se traduisent souvent par des arrêts de travail** (et même par de véritables grèves), sur lesquels naturellement la presse fait silence, mais qui sont néanmoins importants pour juger des rapports de force entre « management » et salariés dans les entreprises.

*L'image qu'on se fait des rapports sociaux dans les pays qui se sont débarrassés, ou ont été débarrassés, du système capitaliste, joue maintenant un très grand rôle dans les luttes politiques des pays occidentaux. On arrive facilement à juger abstraitement de la possibilité, ou de l'impossibilité, du socialisme à partir de prises de position sans nuances sur la réalité des régimes de l'Est. Pour les uns, il s'agit de considérer ces régimes comme l'expression d'un totalitarisme inhumain, pour les autres il s'agit au contraire de voir en eux la réalité agissante du socialisme. Et il importe de signaler ici que ce genre de divisions ne correspond plus aux divisions qui opposaient, quelque temps après la Révolution russe d'octobre, la bourgeoisie au mouvement ouvrier qui, même dans son secteur socialiste, montrait beaucoup de sympathie pour le jeune Etat soviétique.*

*En fait, ces divisions coupent en plusieurs tronçons le mouvement ouvrier lui-même. Le*



(Keystone)  
La séparation des deux Allemagnes : la ligne de tramway est coupée net entre Thuringe (Est) et Bavière (Ouest).

## Une entrave à l'initiative populaire

EST-CE à dire qu'il n'y a que des ressemblances ? Evidemment non et il ne manque pas de différences apparentes pour montrer l'absurdité d'une assimilation complète entre ce qui se passe à l'Est et à l'Ouest. En R.D.A., comme dans les autres pays du bloc soviétique, il n'y a pas d'organisations ouvrières indépendantes des organismes étatiques et l'opposition à la politique officielle dans les entreprises n'est en principe pas tolérée. Les ouvriers sont **encadrés** par toute une série d'institutions et d'organisations qui, tout en prétendant les représenter, sont chargées de les faire agir pour les buts du régime alors qu'à l'Ouest, la liberté d'organiser des syndicats est le

# DE TRAVAIL NE DE L'EST

scepticisme, le découragement ont fait beaucoup de progrès chez les militants ou les ouvriers qui ont été déçus par l'évolution de l'Union soviétique. Certains ont même cessé de croire à l'utilité de l'action socialiste, craignant qu'elle puisse contribuer à renforcer la force du totalitarisme.

C'est pourquoi un réexamen périodique de l'évolution des pays du bloc soviétique — ou tout au moins de quelques-uns de ces pays — est une nécessité impérieuse pour les socialistes qui, tout en critiquant le caractère oppressif des institutions dites « socialistes », n'entendent pas pour autant renoncer à l'espoir d'une véritable évolution socialiste à l'Est. Pour ce faire, l'Allemagne de l'Est — bien que par beaucoup de côtés, elle constitue un cas particulier — est un terrain d'observation commode, car elle conserve de nombreux liens avec l'Occident et il est plus facile de savoir ce qui s'y passe que dans les autres démocraties populaires.

plus souvent reconnue. Cette différence formelle sur laquelle on s'est souvent appuyé pour assimiler les régimes communistes au fascisme ne fait que refléter en réalité des différences plus profondes. Dans une économie planifiée dans laquelle ne joue plus les vieux automatismes du marché capitaliste et de la recherche du profit par l'entrepreneur, la participation consciente de tous à la production devient primordiale. Or la structure bureaucratique du pouvoir est précisément une entrave très forte au développement de l'initiative populaire. Il faut par conséquent essayer de mobiliser les énergies pour obtenir une participation plus ou moins consciente et plus ou moins volontaire. Il faut donner en quelque sorte l'impression au maximum d'ouvriers que ce sont eux qui dirigent et déterminent le cours de la vie productive, tout en maintenant pour l'essentiel les rapports de subordination entre ouvriers et dirigeants. Ainsi s'explique la double nature des organismes ouvriers dans les entreprises (syndicats, parti, etc.) : courroie de transmission pour les directives venues d'en haut, ils sont censés aussi exprimer la volonté des ouvriers et employés et effectivement remplissent parfois ce rôle en s'opposant aux organismes étatiques. Sur ce plan il va sans dire que plus un organisme est près de la vie réelle des ouvriers, plus il a de chances d'exprimer leurs aspirations réelles, et la forme la plus simple d'organisation, la brigade de travail (une dizaine d'individus) est vite devenue dans la plupart des entreprises un organisme qui exprime la volonté des ouvriers. Mais même des organismes comme les « assemblées de délibération » sur les

plans de production où le poids de la bureaucratie est beaucoup plus lourd peuvent porter la trace des préoccupations ouvrières et leur rôle, ne serait-ce que sur le plan de l'information, n'est pas absolument négatif.

## Une lutte incessante entre la bureaucratie et les salariés

En schématisant un peu, il est possible de dire que l'organisation de l'entreprise (au sens large du terme) a pour but d'obtenir des ouvriers la plus haute productivité possible mais que, par un juste retour des choses, les ouvriers s'en servent pour obtenir des allègements à leur peine ou pour obtenir des avantages nouveaux sur le plan des services sociaux (vacances, accidents, retraites, etc.). Derrière la façade d'unanimité imposée, nécessaire pour empêcher le développement de tendances centrifuges très fortes, se déroulent donc d'incessants combats avec des fortunes diverses pour la bureaucratie économique et pour les salariés.

A l'heure actuelle, étant donné la rareté de la force de travail par suite de la guerre et des fuites à l'Ouest, les ouvriers se trouvent dans une position relativement bonne : pour réaliser les objectifs du plan septennal (1958-1965), le gouvernement ne peut absolument pas se permettre d'avoir à faire face à une résistance passive et larvée suscitée par le mécontentement et la déception. Il lui faut, en fait, se montrer tolérant et accepter par exemple de nombreux congés-maladie. Il lui faut tabler plus sur l'appel à l'émulation socialiste des brigades de travail que sur la répression et les sanctions, et le moyen le plus opérant reste en définitive l'appel aux stimulants matériels. Il est vrai que les milieux dirigeants essayent aussi de développer en dehors des heures de travail au moyen de loisirs organisés et grâce aux moyens de communication modernes (radio, télévision), une véritable mystique du travail qui a pour but de faire du travail salarié l'axe essentiel de la vie de chacun, mais il est douteux que ce type d'intervention soit très efficace et selon de nombreux observateurs les réactions des ouvriers sont plutôt négatives. Aussi bien le système dans son ensemble est-il loin d'être arrivé à la stabilité : l'activisme de la bureaucratie l'amène à essayer sans cesse de nouvelles réformes pour parvenir à cet idéal inaccessible des travailleurs enthousiastes et conscients mais, en même temps, subordonnés et dominés.



(A.D.P.)

## Socialisme et démocratie : aspiration de la classe ouvrière

QUE pensent les ouvriers de ce système ? Un sondage fait auprès d'ouvriers de l'Est réfugiés à l'Ouest au sujet des rapports dans l'entreprise donnait en 1956 les résultats suivants :

- très bons, on se sent bien — bonne collaboration . . . . . 6 %
- assez bons, mais gênés par les exigences politiques venant d'en haut . . . 21 %
- supportables . . . . . 29 %
- médiocres (espionnage des ouvriers) . . . 22 %
- mauvais . . . . . 13 %
- très mauvais . . . . . 9 %

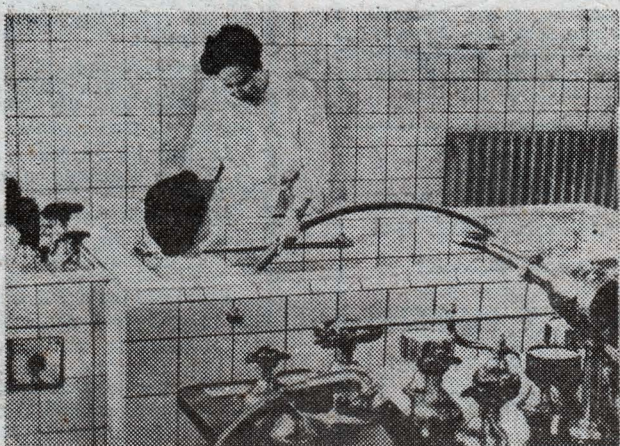
Si l'on tient compte du fait que les ouvriers interrogés avaient tous rompus avec le régime de la R.D.A. (rarement pour des raisons politiques), on peut affirmer avec quelque vraisemblance que les résultats ici obtenus sont un peu trop défavorables au régime. Néanmoins, il reste que l'attitude critique à l'égard des nouveaux rapports de travail est largement majoritaire et qu'on ne peut donc attribuer les tensions internes aux entreprises à des causes purement conjoncturelles (ce qui confirme l'interprétation que nous avons donnée de la dynamique de l'organisation au sein de l'entreprise). Mais il est important de noter aussi que dans les périodes de plus grande tension — au début de 1957 par exemple — selon les témoignages officiels eux-mêmes, la critique ouvrière a tendance à chercher une issue positive aux problèmes dans la formation de comités ouvriers démocratiquement élus. En Allemagne de l'Est nous n'avons sans doute pas assisté à la formation spontanée de comités comme en Pologne ou en Hongrie, mais la violence des polémiques officielles contre cette idée des comités est en elle-même très significative d'une tendance latente. Il ne s'agit pas naturellement de tomber dans le piège d'une conception romantique de la classe ouvrière et de penser qu'elle est prête à prendre à tout moment la gestion de l'économie et des entreprises en mains, mais il faut bien admettre que la volonté de démocratiser les structures planifiées et les structures de l'entreprise ne lui fait jamais défaut. La permanence des tendances titistes et national-communistes est à cet égard digne de mention car elle montre que, malgré les déceptions, la classe ouvrière, dans ses critiques, n'abandonne pas la perspective du socialisme. Un sondage faisant partie de la même série que celui mentionné tout à l'heure en donne une preuve assez éclatante (dans la mesure où, répétons-le, les ouvriers interrogés ont choisi de quitter l'Allemagne de l'Est) : étaient marxistes 35 %, partiellement marxistes 26 %, non communistes et anti-communistes 35 % (4 % de réponses non exploitables).

Il n'est donc pas interdit de croire à l'avenir du socialisme en Allemagne de l'Est.

Jean-Marie VINCENT,



(Keystone)  
Juin 1960 : dans la « Friedrichstrasse » : une femme âgée employée à la taille des briques.



(Agip)  
Dans certaines usines pilotes, cure de détente et soins de beauté pour les ouvrières, après la journée de travail.



# LE CHANTAGE DE DE GAULLE AUX "MESURES SOCIALES" A FAIT LONG FEU

Le procédé est vieux comme le monde : pour piper quelques voix à gauche, on donne aux travailleurs un os à ronger avant le référendum. L'os pour caniche prolétarien, c'est le « plan social » ; inventé pour les besoins de la cause quand les préfets ont fait part à l'Élysée de leurs inquiétudes et annoncé mardi par le Premier ministre.

## Qu'y trouve-t-on ?

DE « GÉNÉREUSES » INTENTIONS QUI N'ONT AUCUNE CHANCE D'ÊTRE SUIVIES D'EFFETS : texte sur les « contrats de productivité » (dont ne veulent pas les organisations ouvrières); relance des comités d'expansion régionale (qui, faute de pouvoir et d'argent ne pourront pas faire grand chose de sérieux); vœux platoniques sur une plus grande association de travailleurs à l'élaboration du 4<sup>e</sup> plan quadriennal (alors que les commissions du Plan sont déjà constituées depuis plusieurs mois), etc...

LE MAQUILLAGE EN MESURES IMPORTANTES ET NOUVELLES DE VIEUX PROJETS qui entraînent dans les tiroirs. C'est le cas par exemple de la création d'une catégorie « sociale » d'H.L.M., sorte de résurrection de « l'opération million » de l'U.N.R. et l'ex-ministre Lemaire, pour reloger les occupants des îlots insalubres détruits et des bidonvilles. Bien sûr, cela vaut mieux que rien; mais il est difficile d'y voir autre chose qu'une parade empirique et tardive au problème dramatique sur le plan humain de la reconversion des taudis parisiens.

Autre exemple de ce maquillage : la transformation en « allocation loyer » de la simple extension de l'allocation (symbolique) compensatrice de loyers versée aux vieux économiquement faibles. Il ne s'agit nullement de la généralisation (annoncée à son de trompe par Sudreau) de l'allocation logement : cette généralisation est renvoyée à la Saint Glinglin. Aussi bien en ce qui concerne les jeunes que les personnes âgées, ne pourront prétendre à l'allocation compensatrice que les vieillards ayant moins de 170 NF par mois.

Troisième exemple : la soi-disant majoration de 3,30 NF par mois de l'allocation du Fonds de solidarité. Il s'agit tout simplement de l'unification de deux augmentations déjà votées par le Parlement, mais dont le taux était différent selon les ressources des bénéficiaires; à l'expérience, il est apparu que le contrôle de ce système serait trop compliqué; on a donc décidé de supprimer la différence entre les majorations, en alignant la plus faible sur la plus forte.

## Que reste-t-il

### du « plan social » ?

Quelques petites augmentations d'allocations ou de pensions, qui n'auront pour effet que de rattraper une pe-

tile partie du retard de ces prestations sur les prix. En voulez-vous quelques exemples ?

— les prestations familiales ont pris en 4 ans un retard de 25 % sur les prix. Ce qui a eu pour effet d'abaisser le pouvoir d'achat des familles ouvrières, celui des familles de fonctionnaires, et sans doute aussi celui de nombreuses familles d'employés au-dessous de leur niveau de 1957. L'augmentation généreusement accordée par De Gaulle et Debré est de... 1,85 % en janvier, et autant en août. Autrement dit, on comble en janvier 1/13 du retard et d'ici août les prix auront certainement monté d'autant (sinon plus) et la hausse promise se trouvera ainsi annulée avant même d'intervenir. Déjà en août dernier, les organisations familiales avaient protesté contre « la sucette » qui leur était accordée; cette fois c'est moins encore, on se contente du bâton...

— le relèvement de 16 % de la pension d'assurances sociales prévu pour avril compensera à peine la hausse des prix intervenue depuis sa dernière majoration. Il sera d'ailleurs plus que payé par la cotisation supplémentaire demandée aux salariés (la cotisation sera désormais calculée sur un salaire de 700 NF par mois au lieu de 600.

## « Mais son coup a manqué... »

Au total, si l'on cherche à mesurer loyalement la portée du « plan social » annoncé par le gouvernement, on voit qu'il se ramène à trois petites mesures, utiles certes, mais de très faible ampleur :

— une majoration de 28 anciens francs par jour pour les allocataires du Fonds de solidarité âgés de plus de 75 ans;

— une majoration de 20 % environ des pensions des assurés sociaux devenus invalides par suite de maladie et incapables de travailler;

— la création, dans la banlieue nord de Paris, d'une nouvelle Faculté des Sciences pour accueillir les étudiants qui s'entassaient actuellement, au-delà de l'imaginable, dans les amphithéâtres de la Sorbonne.

Comment Debré peut-il pavoiser pour des mesures aussi modestes ? C'est sans doute une application de plus de sa mégalomanie coutumière.

En tout cas le chantage aux voix de gauche a fait long feu. Les protestations des organisations syndicales et familiales a ramené le plan social à ses justes proportions. Il aurait fallu pour piper massivement des voix de gauche lors du référendum, y mettre vraiment le prix. Pour avoir voulu se montrer trop réactionnaire, même dans ses « gestes sociaux », De Gaulle a manqué son coup. Il ne lui reste maintenant que la déloyauté du procédé.

M. RUNGIS

# UN APPEL DU SECRETARIAT DU P.S.U.

Notre Parti Socialiste Unifié est en plein essor. Les adhésions affluent. Les jeunes sont pleins d'enthousiasme. Nous sommes néanmoins cruellement handicapés par la médiocrité de nos ressources financières. Nous ne disposons pas d'un personnel en nombre suffisant pour assurer le travail indispensable.

Il y a des portes — que d'autres connaissent bien — auxquelles nous refusons de frapper.

C'est à vous tous que nous nous adressons. Pourquoi ceux d'entre vous qui le peuvent ne s'imposeraient-ils pas volontairement une cotisation mensuelle supplémentaire ?

Si 100 amis versaient chacun 5.000 francs par mois, nous disposerions dans une année de 6 millions qui seraient les bienvenus.

Les uns pourront fixer leur apport à 10.000 francs, davantage peut-être, d'autres à 1.000 ou 2.000. Certains d'entre vous feront une collecte autour d'eux pour nous en envoyer le montant.

Retournez-nous au Siège du Parti, 8, rue Henner, PARIS-9<sup>e</sup>, la déclaration ci-dessous, et versez à Maurice KLEIN, 37, rue de Trévis, PARIS-9<sup>e</sup> (C.C.P. 4435-35 Paris) votre première mensualité.

A tous merci et en avant pour le socialisme authentique.

Je, soussigné (nom, prénoms, adresse) .....

.....

m'engage à verser chaque mois à Maurice KLEIN, Trésorier du Parti Socialiste Unifié, la somme de ..... NF.

Signature :

# LES DROITS DU TRAVAILLEUR

## Les conseils pratiques de "TS"

### I. — PRIME DE TRANSPORT TRAVAILLEURS A DOMICILE

La loi n° 57-834 du 26 juillet 1957 a fait bénéficier les travailleurs à domicile des dispositions législatives et réglementaires applicables aux salariés.

Il s'ensuit que l'indemnité de transport leur est due à raison de 1/25<sup>e</sup> de son montant mensuel (16 NF) par journée (soit 0,64 NF) comportant des déplacements pour la reprise du travail à exécuter ou par la livraison du travail achevé.

### II. — NOUVEAU RÉGIME DES LOYERS D'HABITATION

(Décret du 1<sup>er</sup> octobre 1960) : à partir de 1961 les loyers d'habitation pourront être augmentés ou diminués en fonction de l'état de l'immeuble.

#### SONT VISES PAR LES NOUVELLES DISPOSITIONS

- les immeubles construits avant le 1<sup>er</sup> septembre 1948 dont le loyer est fixé d'après la surface corrigée.
- les immeubles sinistrés reconstruits à l'aide d'une indemnité de dommages de guerre.

Pour les H.L.M. construits après le 3 septembre 1947 la date d'entrée des nouvelles dispositions sera fixée par arrêté ministériel.

L'augmentation ne pourra avoir lieu que lorsque le coefficient aura subi une majoration de 20 %.

- Les dispositions entrent en vigueur :
- le 1<sup>er</sup> janvier 1961 : pour les baisses,
  - le 1<sup>er</sup> juillet 1961 : pour les hausses.

Selon les cas, le propriétaire ou le locataire envoie à l'autre partie une lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou un acte extrajudiciaire contenant les nouveaux éléments.

Il y joint un compte détaillé. En cas de désaccord, l'autre partie doit aviser, sous peine de forclusion, dans les deux mois, le demandeur par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte extrajudiciaire du loyer qu'il propose lui-même, en précisant les éléments de désaccord.

#### En cas de litige deux solutions :

- recours à l'arbitrage d'une tierce personne (des commissions d'arbitrage seront mises en place dans les mairies),
- saisir la juridiction compétente en matière de loyer, c'est-à-dire le tribunal d'instance lorsque le loyer principal est inférieur à 1.500 NF par an, le tribunal de grande instance lorsqu'il dépasse cette somme.

### III. — RÉFECTOIRES, BOISSONS ET SIÈGES

Un décret n° 60-1087 du 5 octobre 1960 (J.O. du 12, page 9.337) qui entrera en vigueur le 12 avril 1961, modifie et complète les dispositions de l'article 8 du décret du 10 juillet 1913.

1°) Lorsqu'un minimum de 25 salariés en feront la demande et manifesteront le désir de prendre habituellement leurs repas sur les lieux de travail, l'employeur sera assujéti à l'installation d'un réfectoire.

2°) de l'eau potable et fraîche devra être mise à la disposition du personnel pour la boisson. Un robinet spécial ou un appareil de distribution devra être installé de façon à permettre toutes garanties d'hygiène. Si une boisson payante est distribuée l'employeur ne pourra demander que le remboursement du coût de la fourniture.

3°) un siège approprié doit être mis à la disposition de chaque ouvrière ou employée à son poste de travail dans tous les cas où la nature du travail sera compatible avec la station assise continue ou intermittente.

Dans tous les autres cas, sièges ou bancs doivent être mis en nombre suffisant à disposition et à proximité des postes de travail.

Le règlement intérieur devant déterminer les heures et conditions d'usage.

Cette disposition vise les magasins, boutiques et locaux en dépendant.

### IV. — SALARIÉS RÉMUNÉRÉS AU POURBOIRE :

Les accords particuliers ou conventions collectives prévoient généralement que l'employeur versera aux intéressés une somme, variable selon les pourboires reçus par ce dernier, afin de porter, s'il y a lieu, le montant de la rémunération au chiffre minimum du salaire garanti (S.M.I.G.). Par contre dans le cas où le salaire perçu est supérieur au S.M.I.G., la fiche de salaire doit en faire mention et être établi sur la base des salaires effectivement réglés.

### V. — ASSURÉS SOCIAUX

Désormais, la Sécurité Sociale vous remboursera pour une consultation :

- chez un médecin conventionné ..... 8 NF
- chez un médecin non conventionné ..... 3 NF 20

La différence est du même ordre pour les chirurgiens-dentistes.

Demandez à votre Caisse de Sécurité Sociale la liste des médecins, chirurgiens, dentistes conventionnés.

Roger PHILIPPE.

## ANALYSES et DOCUMENTS

Résumé cohérent des nouvelles politiques, économiques et sociales les plus significatives de la quinzaine, fournissant aux militants de toute la gauche socialiste les informations et la documentation de base nécessaire à leur action.

Les informations datées, contenues dans les fiches : ANALYSES ET DOCUMENTS proviennent du dépouillement d'une quarantaine de journaux et revues. Une bibliographie commentée des articles de presse et des ouvrages récemment parus accompagne chacune des rubriques, un index trimestriel complète le classement.

C.C.P. PARIS 16437-13 — Marcelle BERARD — 17, rue de Chaligny PARIS (XII<sup>e</sup>)

1 numéro ..... 1 NF  
6 numéros ..... 5 NF  
20 numéros (1 an) ..... 16 NF

Ristourne pour abonnements groupés au delà de 10 exemplaires : 10%.

## «PERSPECTIVES SOCIALISTES» LE SYNDICALISME A LA RECHERCHE DE VOIES NOUVELLES

- Conscience de classe et entreprise, par Michel BARTHOD.
  - Industries chimiques : une fédération syndicale analyse sa situation.
  - Les activités des Comités d'entreprises, par André GENTY.
  - Le P.C.F. et les classes moyennes, par Serge MALLET.
- Le numéro : 3 NF. Abonnement 1 an : 13 NF. 6 mois : 7 NF.  
C.C.P. PERSPECTIVES SOCIALISTES 98.51.44 PARIS, 54, boulevard Garibaldi, Paris (15<sup>e</sup>).

# EN BELGIQUE :

## Crise sociale crise nationale crise de régime...



(AGIP)

Les prévisions ne sont pas de mise.

Ce que l'on sait le 3 janvier, c'est que la trêve du jour de l'an n'a rien arrangé, qu'aujourd'hui les manifestations vont reprendre et que, dans l'épreuve de force qui se poursuit, aucune issue n'apparaît possible.

Il y a d'ailleurs déjà plusieurs jours que l'on sait qu'il ne s'agit pas d'une simple grève. Peut-être n'est-il pas inutile de rappeler quelle situation économique dégradée, quelles lignes de rupture préexistantes viennent soudain de se concrétiser — et ceci, comme toujours, à partir d'un événement prétexte que tout le monde se serait accordé à reconnaître mince.

L'ECONOMIE belge, depuis 1935, n'a absolument pas suivi le même chemin que l'économie française. Les débuts ont été, apparemment, plus brillants. Certains d'entre nous se souviennent du temps où la pénurie régnait encore en France contrastait avec les facilités de Bruxelles, Anvers ou Gand. C'était dû à une libération rapide et surtout au rôle que les U.S.A. firent jouer à Anvers. La prospérité américaine d'Anvers, porte de l'Europe, s'étendit à la Belgique. Prospérité commerciale et non industrielle. Par la suite dans le maintien de cette prospérité, le Congo et ses richesses (uranium) jouèrent leur rôle. La Belgique n'eut jamais les mêmes difficultés que la France en matière de balance commerciale. Pas de pénurie de dollars : l'uranium du Katanga, trésor couvé par les U.S.A., payait les importations belges.

Les capitalistes belges s'abandonnèrent à cette facilité. L'industrie ne fut pas modernisée comme elle aurait dû l'être. A quoi bon ? les vraies sources de profit étaient ailleurs. Il faut rappeler aussi que les conditions politiques de la libération, le retour du gouvernement en exil, la répression américaine de fin 44 contre la résistance avaient empêché toute réforme sérieuse, toute nationalisation. Ainsi les houillères restèrent entre les mains de sociétés privées qui préférèrent spéculer sur les importations de charbon américain ou se couvrir du côté du pétrole, que moderniser. Comme en France, d'ailleurs, les tâches de modernisation ont dépassé les possibilités de l'auto-investissement.

### Retard et imprévoyance de l'équipement : Marcinelle

Ainsi, à l'abri d'une prospérité factice, l'industrie belge vieillissait. On pourrait d'ailleurs faire un parallèle avec les vieillissements des industries

équivalentes du Nord de la France, industrie lourdes datant du siècle dernier.

Dans le Nord, comme en Belgique, l'absence de réelles innovations économiques crée une crise latente mais la Belgique en outre, n'a pas assuré la modernisation technique de la si-



(KEYSTONE)

dérurgie, des houillères, voir des textiles du Nord. La crise n'en est que plus grave, crise qui était prévue depuis longtemps. Au moment de l'exposition de Bruxelles, les Belges les plus lucides présentaient celle-ci comme une nouvelle opération trompe-l'œil stimulant le commerce pour mieux masquer les difficultés industrielles, apte tout au plus à en reporter quelques-unes d'une année ou deux.

L'entrée dans le Marché commun ne pouvait qu'accélérer les difficultés. Déjà précédemment, la C.E.C.A. avait agi comme révélateur de la crise des houillères. La catastrophe de Marcinelle avait donné une idée de la vétusté de certaines installations et de leur retard. Mais au début de 1959, la mévente générale du charbon en Europe permit de constater que les sociétés charbonnières belges, non seulement n'avaient pas modernisé de leur propre chef, mais avaient utilisé à tout, sauf à la modernisation, les fonds avancés par la C.E.C.A. à cet usage. C'est alors qu'on décidait la fermeture d'une partie du Borinage. La violence de la réaction ouvrière à cette époque était peut-être un signe avant-coureur des événements actuels. Ce dont on ne se rendait pas assez compte alors, c'est que la crise des houillères n'était pas la seule : la plupart des industries de base belges étaient dans le même état. Ni la sidérurgie liégeoise, ni le textile fla-

mand n'étaient suffisamment modernisés. La crise est peut-être encore plus grave en Wallonie dans la mesure où les industries nouvelles — constructions électriques, électroniques — ont tendance à s'installer en Flandre où elles trouvent une main-d'œuvre plus docile. Nous retrouvons ici un autre problème : celui de la crise nationale. Pour en finir avec la situation économique, il suffit d'ajouter que les événements du Congo, ne s'étant visiblement pas déroulés selon le plan prévu, sont venus contribuer à leur tour à mettre les Belges en face d'une vérité économique peu reluisante.

La crise sociale coïncide avec la crise politique et nationale. Elle coïncide, car c'est en Wallonie que sont les bases socialistes, car les ouvriers wallons ont peur de voir le potentiel se déporter vers la Flandre, car ils savent que c'est la prédominance dans cette région des syndicats chrétiens qui attire les industriels. Il faut d'ailleurs rappeler que la crise nationale couve depuis 1945. La Belgique actuelle n'est guère qu'un replâtrage.

### Un effort de coexistence

Comme l'on avait tenté de camoufler la crise économique sous les lumières de l'exposition de Bruxelles, on



(AGIP)

Je me souviens avoir entendu un industriel libéral dire qu'il y avait été aussi parce qu'il préférait, à la rigueur, voir son usine nationalisée que le retour d'une nouvelle dictature catholique et flamande. De là, naquit l'alliance entre libéraux et socialistes. Bien entendu, les socialistes ont payé cette alliance en sanctionnant le *statu quo* économique. Ils n'ont pas su utiliser leur victoire, mais il est évident que, l'auraient-ils fait, l'unité nationale craquait dans l'autre sens. On l'a vu avec l'affaire de l'école. Alors, pour défendre un système de subventions aux écoles libres, ce sont les catholiques qui sont descendus dans la rue, ce sont les Flandres qui sont entrées en semi-insurrection. Encore une fois, on ne s'en est tiré que par un compromis que certains en France ont voulu considérer comme un modèle de sagesse et un modèle tout court. En fait, il s'agissait beaucoup moins d'une loi scolaire que d'un traité de coexistence. L'effort de coexistence est symbolisé, depuis, par la nouvelle alliance des libéraux réconciliés avec les catholiques. Peut-être ne se rendait-on pas assez compte à quel point tout cela restait précaire. En tout cas la crise actuelle est à tous égards révélatrice. Il faut souligner que les chefs de partis, les leaders syndicaux, y compris les socialistes, se rendaient sans doute parfaitement compte du caractère fragile de la coexistence. C'est une des raisons pour lesquelles leurs protestations devant la « Loi unique » furent d'abord plutôt platoniques. Les manifestations qu'ils envisageaient n'avaient pas d'autre objectif que de marquer le coup. Le mouvement les a surpris autant que leurs adversaires par son ampleur et son obstination.

### L'épreuve de vérité

Aujourd'hui encore, s'il n'y avait face à face que les leaders des deux partis, les chefs socialistes et le gouvernement, un compromis serait sans doute possible mais pour la masse des grévistes, il semble s'agir maintenant d'autre chose. Il semble s'agir de l'explosion d'une exaspération depuis longtemps contenue. La grève à outrance exprime l'idée qu'il faut maintenant en sortir et il s'agit à la fois de l'impasse économique et de l'impasse politique. En sortir comment ? Pour aller où ? Il est fort probable que la masse des grévistes belges ne le sait pas plus que ses chefs. Il est non moins probable que si le mouvement continue, la royauté, voire l'unité belge, risque de se trouver compromise. Là aussi, on en est arrivé à une épreuve de vérité longtemps retardée mais dont les termes n'ont pas été modifiés depuis dix ans.

Pierre BELLEVILLE



(AGIP)